

Fédération Française de Football

Ligue d'Occitanie



DISTRICT DE L'AUDE
DE FOOTBALL

Saison 2021/2022
L'Officiel n° 9
Du 09 novembre 2021

L'OFFICIEL

11



LES VALEURS DU FOOTBALL

P

PLAISIR

Plaisir de jouer à tout âge
et tout niveau

R

RESPECT

Respecter l'adversaire,
l'arbitre, l'encadrement

Ê

ENGAGEMENT

Engagement
du corps et du cœur

T

TOLÉRANCE

Exemplaire dans l'accueil
de toutes les aptitudes

S

SOLIDARITÉ

Solidarité du football français
et du sport d'équipe

District de l'Aude de Football

BP 1037 - 7 Rue Haute

11860 CARCASSONNE CEDEX 9

☎ : 04.68.47.39.60

✉ : secretariat@aude.fff.fr

NOS PARTENAIRES



PRÉFET
DE L'AUDE



cuisinella
A l'écoute de vos envies

meilleurtaux.com

Commission Statuts Et Règlements

Réunion du 04/11/2021

Présents : Ms GIRARD Yves, RUIZ Michel, CARRIQUI Franck

Assiste : M Damien TRASTET

Départementale 4 / Poule B

Rencontre n° 23896772 du 31/10/2021

FC Lauquet 2 – ASC des Iles

Vu la FMI,

Vu le déroulement du match et l'insuffisance du nombre de joueurs de l'équipe FC Lauquet 2,

Vu les termes de l'Article 159 du Règlement Général de la FFF,

Et considérant que le match a donc été valablement arrêté par l'arbitre à la 40^{ème} minute, en raison du nombre insuffisant de joueurs de l'équipe FC Lauquet 2,

La commission donne match perdu par pénalité à l'équipe FC Lauquet 2 :

FC Lauquet 2 0 (-1pt) - 3 (3pts) ASC des Iles

Commission Statuts et Règlements – District de l'Aude – Saison 2021/2022

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans les conditions de forme et délais prévus à l'article 190 des Règlements Généraux de la Fédération Française de Football.

Le Président de la Commission



Yves GIRARD

Commission seniors

PV du 4/11/21

Président : M. Alexandra BANDIERA

Présents : Ms SANCHEZ Dorian, REFLE Frédéric, VOURIOT Laurent.

Excusés : Mlle GIRARD Axelle, Mmes CASTRO Sandrine, BOMBAIL Gaelle et Ms NOVELLO Gael, GRILLERES Christophe, KRULIC Rémi.

Forfaits

Championnats :

1^{er} forfait – Amendes 42€

- D3 B UFL LEZIGNAN 26/09/21
- D3B AS DOMAIRON 24/10/21

- D4B FC QUILLAN 10/10/21
- D4A US VILLASAVARY 17/10/21

Forfait général – Amende 84€

- D4B FC MALEPERE

Coupe Lopez « MEILLEUR TAUX.COM »

Amendes 42€

- O.C SAINT ANDREEN 19/09/21
- AJS BAGES 10/10/21

Coupe des réserves

La coupe des réserves sera organisée dans le même format que la coupe Lopez « MEILLEUR TAUX.COM ». Une phase de poules et une phase éliminatoire.

- 1^{ere} journée : 28 novembre 2021
- 2^{eme} journée : 09 janvier 2021
- 3^{eme} journée : 27 février 2021

GROUPE 1	GROUPE 2	GROUPE 3	GROUPE 4	GROUPE 5
<u>PEZENS 2</u>	<u>CASTELNAUDARY 2</u>	<u>MOUSSAN 2</u>	<u>GRUISSAN 2</u>	<u>NAUROUZE 2</u>
<u>FC.CORBIERE/MED 2</u>	<u>CUXAC 2</u>	<u>UFC NARBONNE 2</u>	<u>VILLEGLY 2</u>	<u>ST EULALIE 2</u>
<u>NAUROUZE-3</u>	<u>ALZONNE 2</u>	<u>VILLASAVARY 2</u>	<u>ST PAPOUL 2</u>	<u>PEXIORA 2</u>
<u>FANJEAUX 2</u>	<u>FC CORBIERE/MED 3</u>	<u>VILLEDUBERT 2</u>	<u>ST NAZAIRE 2</u>	<u>BELPECH 2</u>

GROUPE 6	GROUPE 7	GROUPE 8	GROUPE 9
<u>H-MINERVOIS 2</u>	<u>BRIOLET 2</u>	<u>TREBES 2</u>	<u>CONQUES 2</u>
<u>US MINERVOIS 2</u>	<u>UF.LEZIGNAN 2</u>	<u>MOUSSAN-3</u>	<u>TRAPEL 2</u>
<u>CASTELNAUDARY 3</u>	<u>SALLESHERS 2</u>	<u>MAS 2</u>	<u>BRAM 2</u>
<u>SAISSAC-MOUSS 2</u>	<u>ARZENS 2</u>	<u>LIMOUX 2</u>	<u>RAZES 2</u>

Reprogrammation

-À la suite de la participation du HAUT MINERVOIS OLYMPIQUE au quatrième tour de la coupe de France.

La rencontre de coupe Lopez « MEILLEUR TAUX.COM » qui devait se dérouler le 3 Octobre 2021 entre le HAUT MINERVOIS OLYMPIQUE et le FC MALEPERE se jouera le 19 Décembre 2021.

-NAUROUZE LABASTIDE 2 jouant en championnat le 09 janvier 2022

La rencontre coupe des réserves NAUROUZE LABASTIDE 2 – STE EULALIE VIL 2 est avancée au 19 décembre 2021.

-D3 B US MINERVOIS -VILLEGLY du 24/10/21 reprogrammé le 19 décembre 2021.

D4

L'équipe du FC LAUQUET 2 a intégré la poule B

Le Président de la Commission
M. BANDIERA Alexandre



Commission d'entraide

Réunion du 19 octobre 2021

Présidente : Espeut Sandra

Présents : Contreras Emmanuelle, Varilles Christian, Tisseur Jérôme,

Excusée : Favier Annie

Ordre du jour

- 1- Nouvelles modalités d'adhésion
- 2- Redéfinition des missions de la commission
 - a. Prise en charge des joueurs blessés
 - b. Accompagnement Scolaire pour les jeunes joueurs blessés
 - c. Aide aux nouveaux clubs

Modalité d'adhésion à la commission d'Entraide

Éléments de contexte :

Historiquement, l'adhésion à la commission d'entraide était soumise à la participation au loto organisé par la Commission (120€ par club). Ce fonctionnement pénalisait certains clubs éloignés et ne permettait l'adhésion que de la moitié des clubs limitant ainsi la notion même d'Entraide.

Décision :

La commission souhaitant que tous les clubs puissent être couverts décide que l'adhésion à la commission d'Entraide se fera sur la base d'une cotisation volontaire annuelle de 50 € par club.

Par souci d'organisation, le montant de cette participation sera débité aux clubs le 30/11/2021 sur leur compte District et crédité sur le compte de la commission d'Entraide. Les clubs ne souhaitant pas adhérer devront par retour de mail le signaler au District et ils ne seront pas débités.

En plus de cette adhésion, la commission organisera des événements où les clubs pourront participer sur la base du volontariat et dans une optique de solidarité.

L'aide financière aux joueurs blessés

La commission continuera d'aider les joueurs blessés selon les mêmes modalités que les saisons précédentes (l'incapacité de travail est égale ou supérieure à un mois).

- Un mois allocation : 80 euros
- Deux mois allocation : 130 euros
- Trois mois allocation : 200 euros
- Quatre mois allocation : 280 euros

La commission décide d'étendre l'aide aux joueurs mineurs en activité salariée ainsi qu'aux joueurs évoluant en compétitions de ligue.

La commission peut modifier ce barème en fonction des disponibilités de la caisse.

L'aide scolaire aux enfants blessés

Le joueur se retrouvant avec une blessure l'empêchant de suivre ses cours pendant au moins une semaine se verra offert un code acadomia de soutien scolaire (du CP à la Terminale).

Pour les enfants des classes de CE2, CM1 et CM2 la commission offrira des livrets Puissance Foot pour l'accompagnement scolaire dont les exercices sont tous en rapport avec leur passion.

Aide aux nouveaux clubs

La commission offrira à chaque club nouvellement affilié un kit de dotation permettant d'accompagner sa première année d'existence.

Autres sujets

La commission se réserve le droit d'intervenir sur tous les sujets dont elle aurait connaissance et qui lui paraîtraient correspondre à son objet.

Mme Sandra ESPEUT

